



TELEPHONE BLEU

Par Pascale Haegler

Orthographe

*Quelles sont vos sources
lorsque vous féminisez une
profession masculine, par
exemple cheffe ou mineuse?*

M. Demasset Lully

Toute langue doit s'adapter aux réalités nouvelles. Elle est, à cet égard, bien souvent en retard. Dans le domaine du travail, il existe beaucoup plus de termes réservés aux hommes. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes accèdent à des professions qui étaient auparavant exclusivement réservées aux « mâles ». Il devenait donc d'actualité de revoir le vocabulaire.

Le Bureau de l'égalité entre homme et femme a édité un dictionnaire féminin-masculin des professions titres et fonctions. Le groupe de travail qui a planché sur l'ouvrage n'a rien inventé: il s'est inspiré de règles grammaticales et a puisé dans l'histoire. Au début du siècle par exemple, une femme clerc était une clergesse. Au fil du temps, ce mot a disparu. Il reprend aujourd'hui sa place dans le dictionnaire. L'utilisation de ces termes est à bien plaisir, mais ils commencent à entrer dans les mœurs. Vous pouvez vous procurer ce dico aux Editions Metropolis, ☎ 022/736 97 96 au prix de 39 frs.

Nouveau Numéro
..736 36 44

● Le téléphone bleu vous répond du lundi au vendredi de 11 à 12 heures au 022/321 21 21. Le reste du temps, un répondeur reçoit tous vos messages. Posez-nous toutes les questions qui vous passent par l'esprit, qu'elles concernent la culture, la politique, le sport, la vie pratique ou tout autre domaine, à condition qu'elles gardent un lien avec notre canton. Nous sélectionnerons les plus intéressantes et y répondrons dans cette rubrique.